

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – CS 30002 – 62452 – BAPAUME CEDEX

Délibération 2019 – 128 du 23 septembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le lundi 23 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Président, conformément à la convocation qui lui avait été régulièrement faite le 10 septembre 2019 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés : Mmes C. DUMORTIER - J. LECERF – C MEGRET - D. LEVESQUE – V HERMANT - G. WATSON – N. BOUBET – D TABARY - F. LETURCQ – M. GORGUET – G MIKOLAJCZAK – N CARON - F. DEHON

MM. L. GABRELLE – Y BONNERRE – P. GORGUET – B. BRONNIART – J C CODEVELLE - P. VISENTIN – J.N. MENAGE – F SELLIER – J C DERUE - E. BURDIAC - L. ANTINORI – J L TABARY – B HIEZ - G. TRANNIN – J F DERCOURT - P. WELELE – J. VASSEUR – M. POUILLAUDE – J. DESCAMPS – C. DAMBRINE – J.L. CANDAT – L GUISE.

Mme G. WATSON, absente et excusée, a été suppléée par M. M. CANONNE,
Mme G MIKOLAJCZAK, absente et excusée, a été suppléé par M. G LETHO DUCLOS,
M. E BURDIAC, absent et excusé, a été suppléé par M. A JORION,
M. B HIEZ, absent et excusé, a été suppléé par M C DESCAMPS,

Mme N. BOUBET, absente et excusée, a donné pouvoir à Mme V THIEBAUT,
Mme F. DEHON, absente et excusée, a donné pouvoir à M. C. HEMAR,
M. J C DERUE, absent et excusé, a donné pouvoir à M. J J COTTEL,
M. F SELLIER, absent et excusé, a donné pouvoir à M. G DUE,
M J L TABARY, absent et excusé, a donné pouvoir à M J BONNAY.

OBJET : Culture - Musée Letaille - Convention de mise à disposition d'un logiciel d'inventaire et portail par le musée de la Résistance de Bondues.

La séance ouverte, Monsieur le Président expose au conseil de communauté que le Département du Nord, le Département du Pas-de-Calais, et la Province Belge de Flandre Occidentale se sont réunis pour construire ensemble entre 2009 et 2013 un projet européen de coopération transfrontalière, nommé :

« TransMusSites 14/45, développement d'un réseau transfrontalier de musées et de sites sur les deux guerres mondiales ».

Monsieur le Président rappelle que le but de ce projet européen visait à développer un réseau de musées thématiques de part et d'autre de la frontière pour valoriser les collections portant sur les deux guerres mondiales. Ce projet s'est notamment traduit par la création de manifestations et expositions en réseau, par un accompagnement des équipes vers des pratiques plus professionnelles, et par une politique incitative de constitution ou d'informatisation des inventaires.

Monsieur le Président indique que le musée Jean et Denise Letaille fait partie de ce réseau depuis 2013. Comme les autres structures participantes, le musée bénéficie depuis son adhésion au réseau d'un logiciel d'inventaire professionnel « Micromusée », financé par les trois collectivités à l'initiative du réseau. Ce logiciel a également favorisé la création d'un portail public des collections intitulé Mémoire 14-45.

Monsieur le Président fait part à l'assemblée que ce programme européen est arrivé à son terme et qu'il est nécessaire d'envisager la poursuite de cette action scientifique en faveur de la connaissance et de l'expertise des collections de chaque membre du réseau.

Monsieur le Président fait état de la volonté des différentes structures muséales de faire perdurer la dynamique de travail commun. A ce titre, le Musée de la Résistance de Bondues s'est proposé pour animer le réseau Mémoire 14-45 qui regroupe également le Musée de la Bataille de Fromelles, le Musée des Canonniers sédentaires de Lille, le Musée du Fort Leveau de Feignies, le Musée de l'Association L'Alloeu Terre de Batailles, le Musée Jean et Denise LETAILLE de Bullecourt, le Musée de la Maison natale du Général de GAULLE à Lille, le Musée d'Histoire et d'Archéologie de Harnes, le Musée de la Résistance de Belgique, le Musée de la Résistance et de la Déportation de Picardie à Tergnier et le Musée du Fort des Dunes à Leffrinckoucke.

Monsieur le Président explique qu'en tant que chef de file, le Musée de la Résistance de Bondues (ville de Bondues) percevra à ce titre les subventions du Département du Nord et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour les années 2019-2020-2021 permettant de couvrir les dépenses nécessaires à la vie du réseau Mémoire 14-45 et notamment les frais liés à l'hébergement et la maintenance de la base Micromusée ainsi que l'animation du portail.

Monsieur le Président donne lecture de la convention qui régit l'action entre les différents partenaires portant sur l'encadrement de la mise à disposition d'un logiciel d'inventaire et un portail jusqu'en mai 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'approuver la convention devant intervenir entre les partenaires du réseau Mémoire 14-45 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an que susdits.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Jean-Jacques COTTEL



Le Président,

Jean-Jacques COTTEL

